



**Retour d'expérience sur les accords de branche de 2e
génération et**
Préparation des accords de branche de 3e génération

Présentation pôle économique

27 avril 2021

Ordre du jour

1

Introduction

9h00 – 9h15

2

Analyse de la
compétitivité
du tissu
industriel
wallon

9h15 – 10h

3

Incitants
financiers

10h – 10h45

4

Evaluation de
la rentabilité
des audits

11h – 11h30

5

Sources de
financement

11h30 – 12h

6

Conclusion

12h – 12h15

1. Introduction



2. Analyse de la compétitivité du tissu industriel wallon



Section 2 : Compétitivité

➤ **Quel est votre point de vue par rapport à la compétitivité des industries faisant partie des ADB en Wallonie ?**

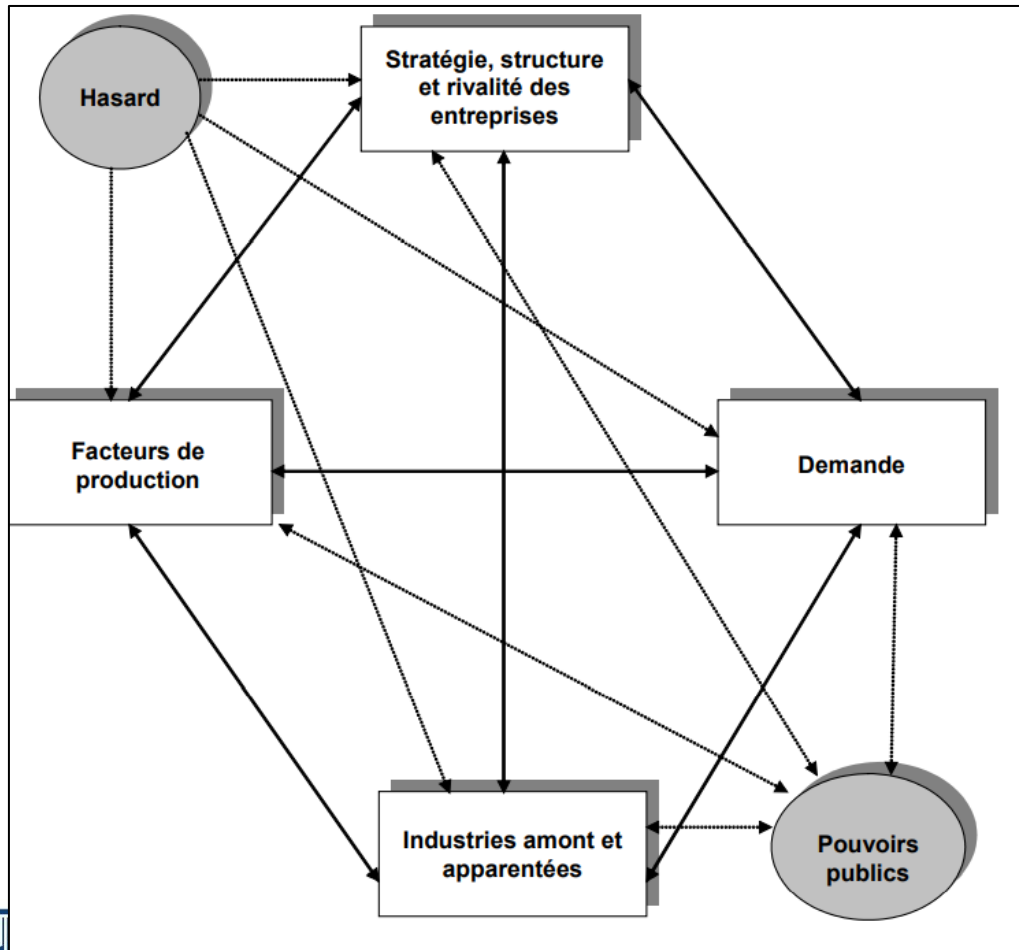
➤ **Voyez-vous des différences entre les secteurs industriels ?**

➤ **Quels éléments favorables / défavorables expliquent le positionnement concurrentiel des industries wallonnes participant aux ADB2 ?**



Section 2 : Compétitivité

Modèle du losange proposé par Porter
Identification des éléments déterminant la compétitivité d'un secteur



Facteurs de production : Travail & Capital

Prix des matières premières & énergie

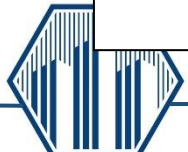
Disponibilité de la main d'œuvre, coût

Importations & exportations de biens intermédiaires et/ou finaux

Fragmentation des chaînes de valeur à l'échelle internationale (amont & aval)

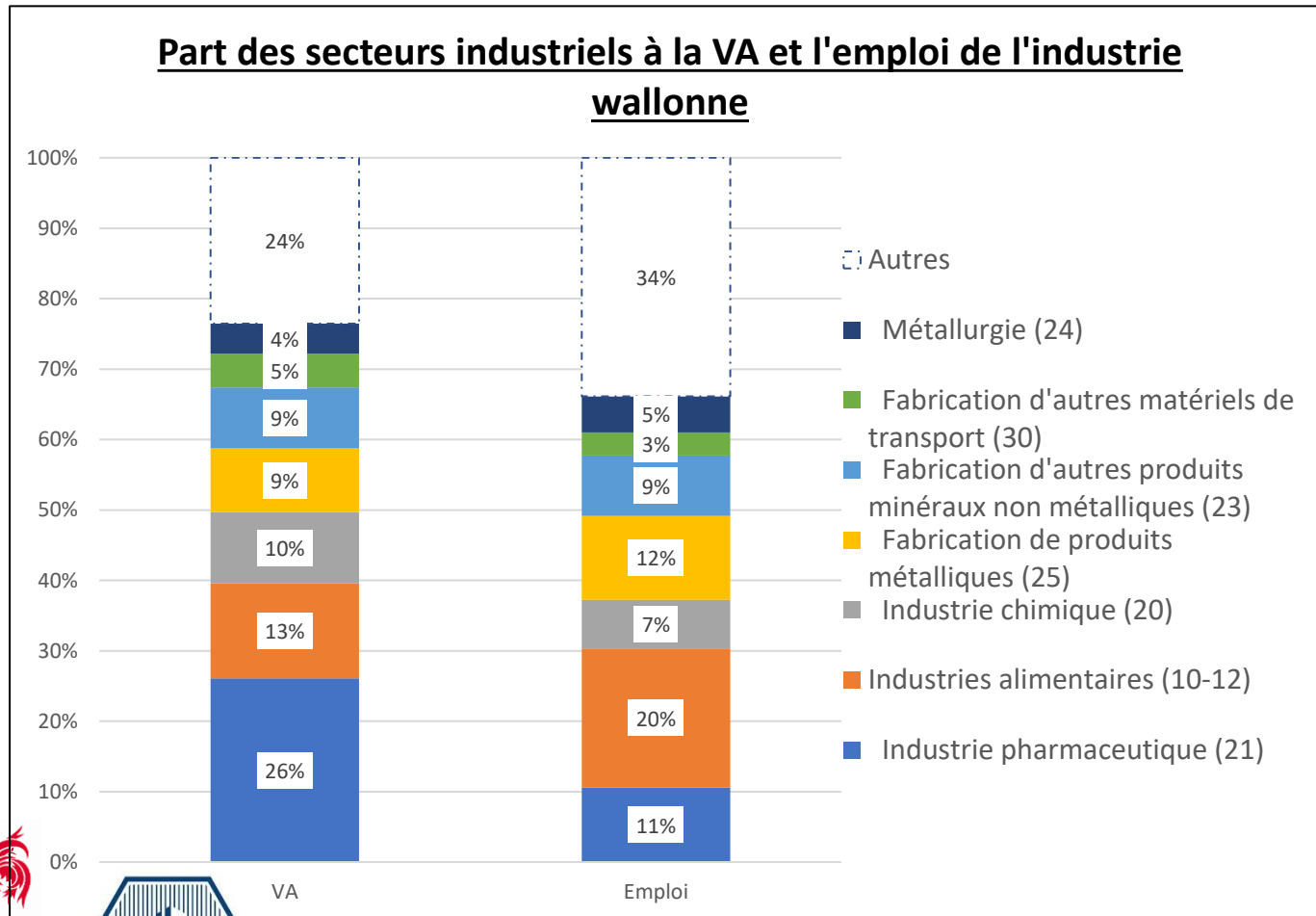
Caractère électro-intensif des industries

Fiscalité ? ...



Section 2 : Compétitivité

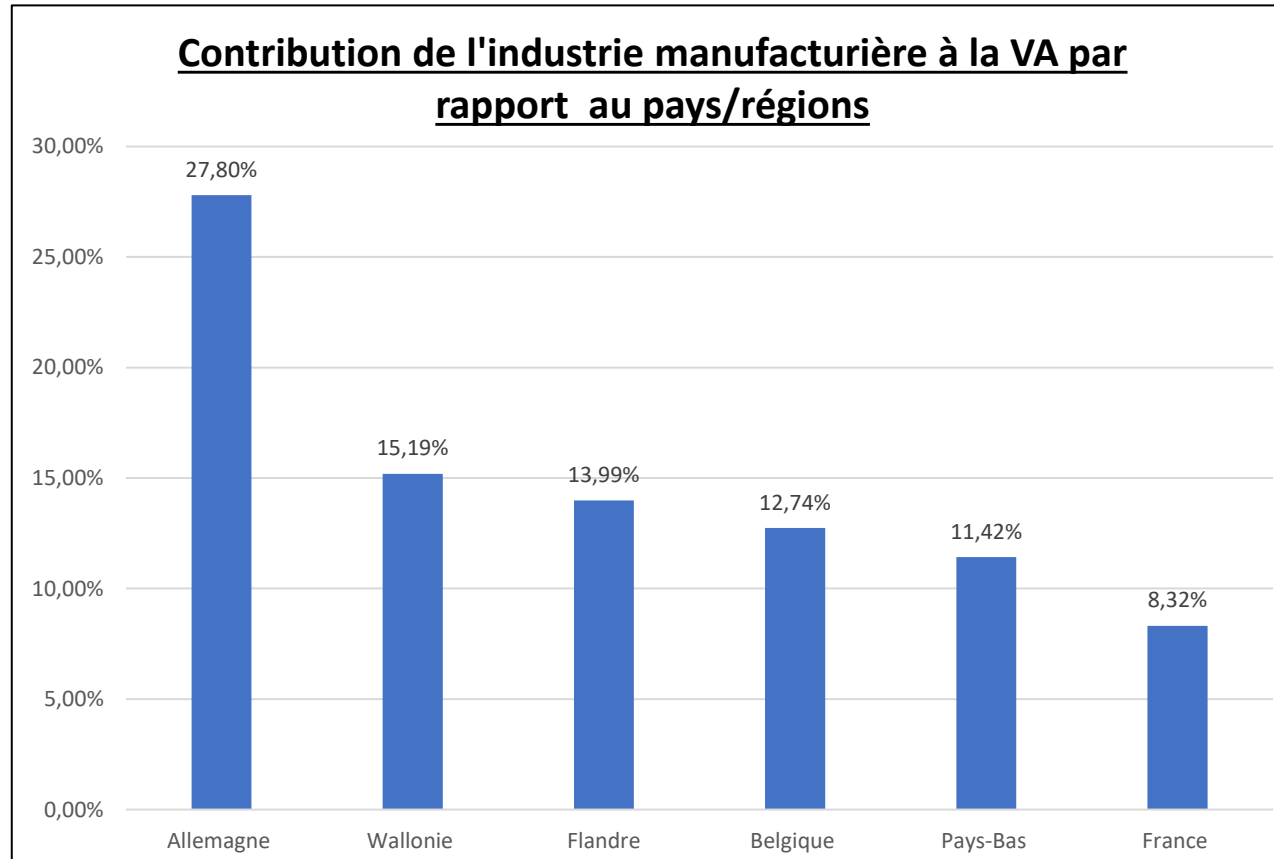
En 2018, l'industrie wallonne a généré une VA de 13,7 milliards d'euros, soit 15% de la VA wallonne



- Le graphique identifie les secteurs contribuant à **plus de 75%** de la valeur ajoutée générée par l'industrie wallonne.
- L'industrie pharmaceutique a généré plus d'un quart de la valeur ajoutée wallonne
- L'industrie alimentaire, l'industrie pharmaceutique ainsi que le secteur de fabrication de produits métalliques sont les secteurs qui ont généré le plus d'emplois en 2018 dans l'industrie Wallonne

Source : Comptes Régionaux de la BNB (2008, 2018)

Section 2 : Compétitivité



Degré de spécialisation relative

Par rapport à toutes les industries considérées, la Wallonie est spécialisée principalement dans l'industrie pharmaceutique, la métallurgie ainsi que la fabrication d'autres produits minéraux.

Degré de Spécialisation > 1



Section 2 : Compétitivité

Degré de spécialisation relative

Secteurs	Degré de spécialisation par rapport à l'industrie belge	Degré de spécialisation par rapport à l'UE28
Industries alimentaires (10-12)	0,9	1,01
Fabrication de textiles (13-15)	0,44	0,35
Travail du bois (16)	1,23	0,98
Industrie du papier (17)	0,99	0,83
Imprimerie (18)	0,67	0,75
Cokéfaction (19)	0,07	0,11
Industrie chimique (20)	0,61	1,38
Industrie pharmaceutique (21)	1,74	3,81
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (22)	0,8	0,64
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (23)	1,61	2,05
Métallurgie (24)	1,03	1,48
Fabrication de produits métalliques (25)	1,09	0,86
Fabrication de produits informatiques (26)	1,05	0,46
Fabrication d'équipements électriques (27)	1,12	0,64
Fabrication de machines et équipements (28)	0,93	0,57
Industrie automobile (29)	0,23	0,13
Fabrication d'autres matériels de transport (30)	2,57	1,27
Fabrication de meubles (31-32)	0,66	0,36
Réparation et installation de machines et d'équipements (33)	0,82	0,59

$$\frac{VA_{WAL}^i}{VA_{WAL}^{Tot}} > \frac{VA_{BE}^i}{VA_{BE}^{Tot}}$$



Spécialisation relative du secteur i en Wallonie par rapport à la Belgique



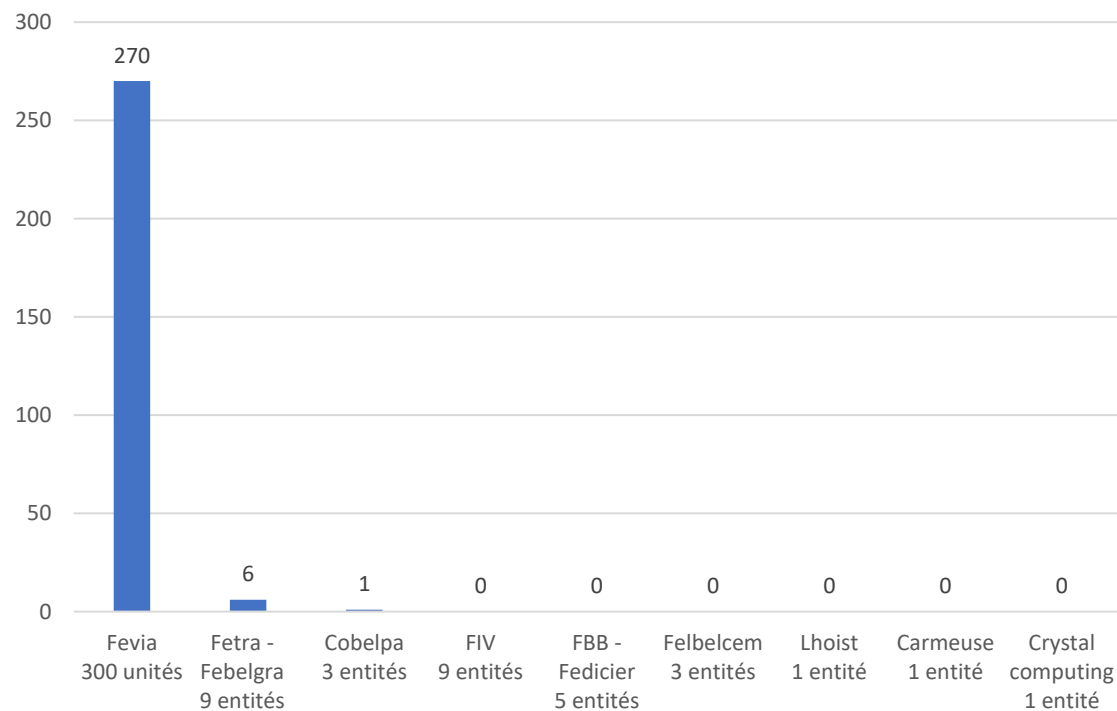
Section 2 : Compétitivité

Près de la totalité des entreprises en Wallonie sont des PME

Chiffres clés

- **+ 2,2%** par an du nombre de PME en Wallonie (2009-2019)
- **80%** sont des micro entreprises

Nombre de PME au sein des fédérations



Section 2 : Compétitivité

Quels éléments favorables / défavorables sont à retenir concernant le positionnement concurrentiel des industries wallonnes participant aux ADB2 ?



Four empty blue rectangular boxes stacked vertically for listing favorable elements.



Four empty blue rectangular boxes stacked vertically for listing unfavorable elements.



Quel est votre point de vue par rapport au prix de l'énergie appliqué aux industries participant aux ADB2 ?

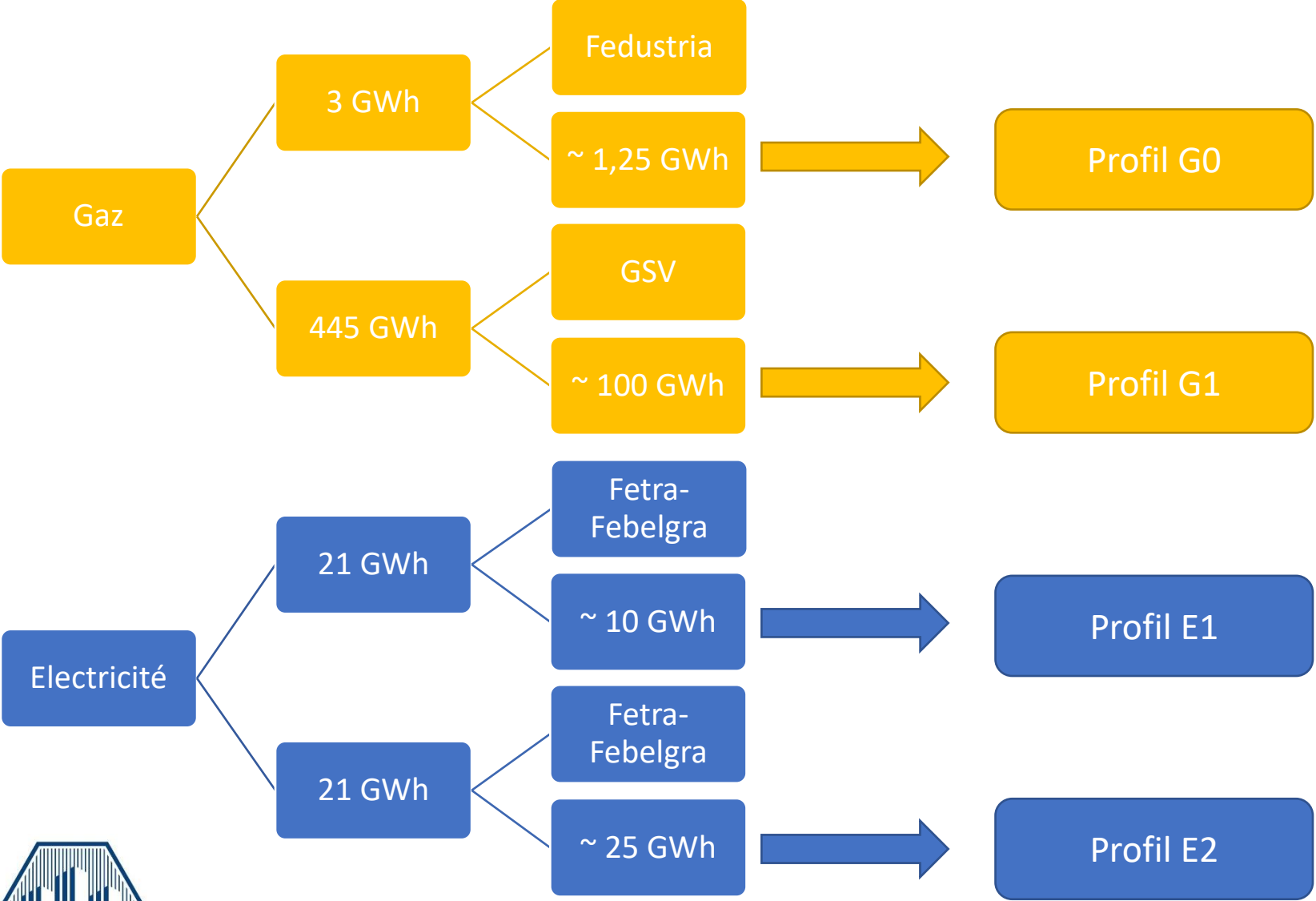
Est-ce que les prix pratiqués viennent encourager la réalisation d'investissements énergétiques ?

A. Fédérations participantes

Fédération	Secteurs
GSV	Sidérurgie
ESSENSCIA WALLONIE	Chimie
FEBELCEM	Cimenteries
FIV	Verre
FEVIA	Alimentaire
LHOIST	Chaux
COBELPA	Pâte à papier et papier
CARMEUSE	Chaux
FBB - FEDICER	Briques et céramiques
FEDIEX	Carrières
FEDUSTRIA	Textile, bois et ameublement
FETRA- FEBELGRA	Imprimeries et industrie graphiques
AGORIA	Industrie technologique
CRYSTAL COMPUTING	Centre de traitement de données



C. Profils représentatifs



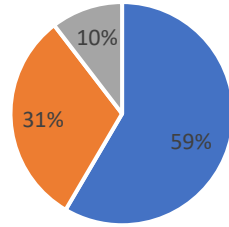
Variance importante des consommations des différentes entreprises



D. Structure tarifaire

Gaz

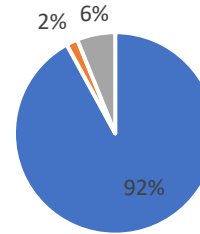
Raccordement distribution (Wallonie-1,25 GWh)



■ Commodity ■ Réseaux ■ Autres

➔ 22,36 €/MWh

Raccordement transport (Wallonie-2.500 GWh)

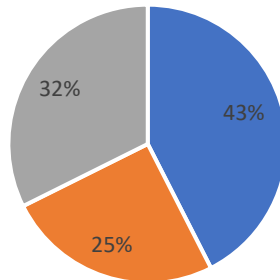


■ Commodity ■ Réseaux ■ Autres

➔ 14,2 €/MWh

Electricité

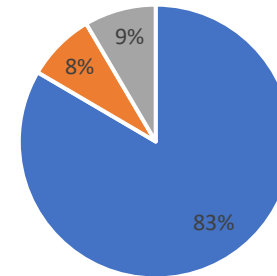
Raccordement distribution (Wallonie-2 GWh)



■ Commodity ■ Réseaux ■ Autres

➔ 108,23 €/MWh

Raccordement transport (Wallonie-500 GWh)



■ Commodity ■ Réseaux ■ Autres

➔ 55,08 €/MWh

Principes généraux :

- 3 composantes de la structure tarifaire
- Réduction du tarif au MWh avec l'augmentation de la consommation
- Réduction de la part réseaux et autres avec l'augmentation de la consommation

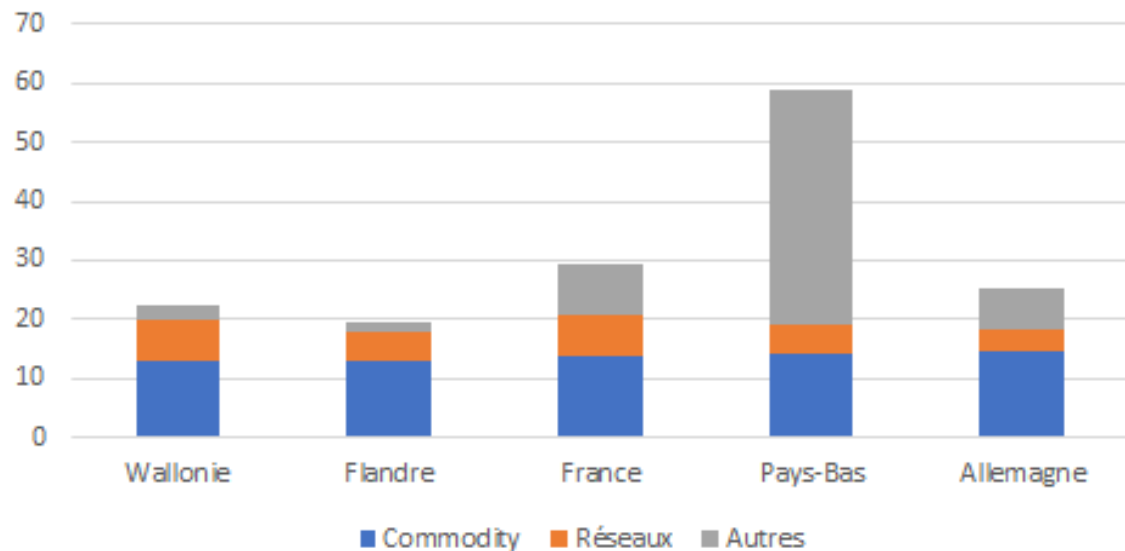


Benchmark de la structure tarifaire de l'énergie

Structure tarifaire du Gaz naturel

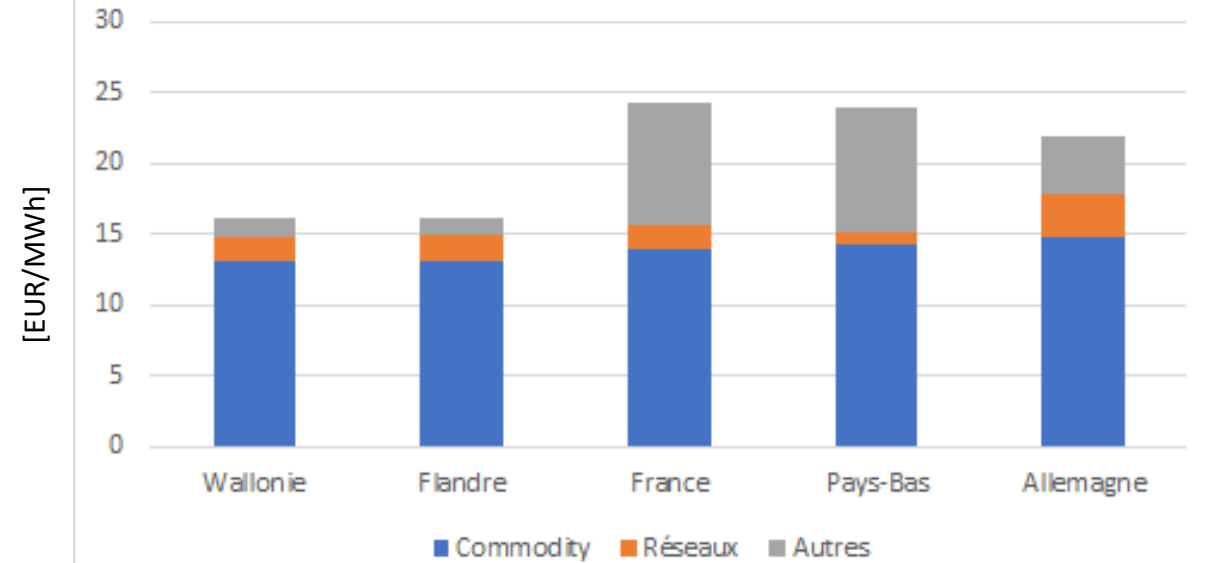
Consommation : 1.250 MWh/an
Raccordement : Distribution

Structure tarifaire profil G0



Consommation : 100.000 MWh/an
Raccordement : Distribution

Structure tarifaire profil G1



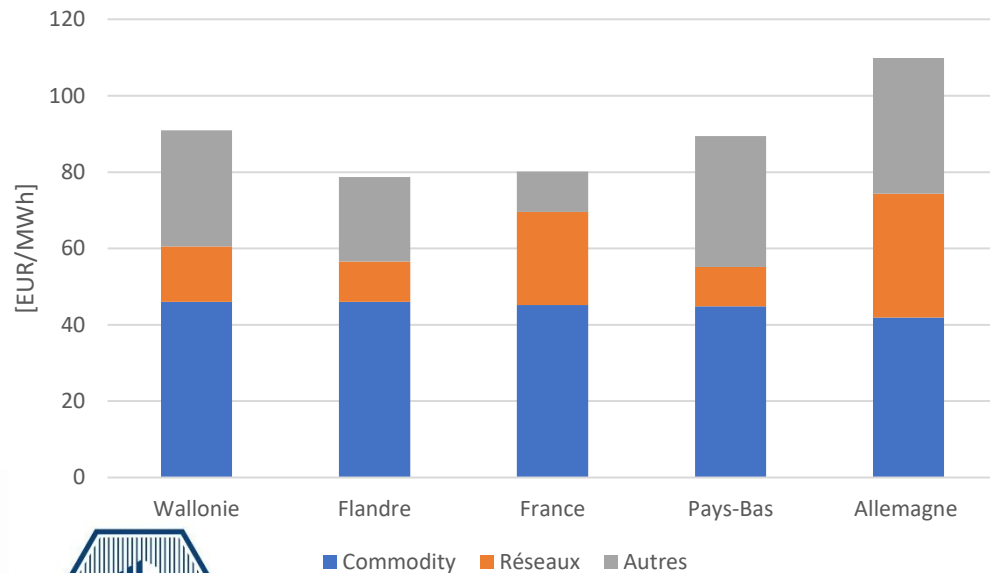
Benchmark de la structure tarifaire de l'énergie

Structure tarifaire de l'électricité

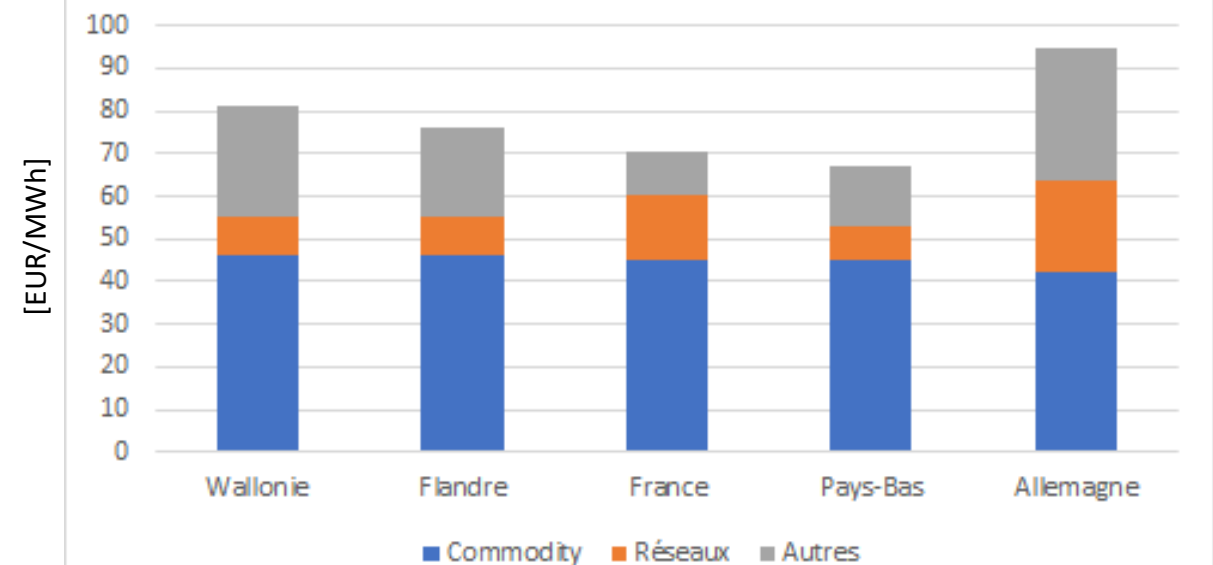
Consommation : 10.000 MWh/an
Raccordement : Distribution

Consommation : 25.000 MWh/an
Raccordement : Transport

Structure tarifaire profil E1



Structure tarifaire profil E2



Section 2 : Compétitivité

Quels éléments sont à retenir concernant les prix de l'énergie ?



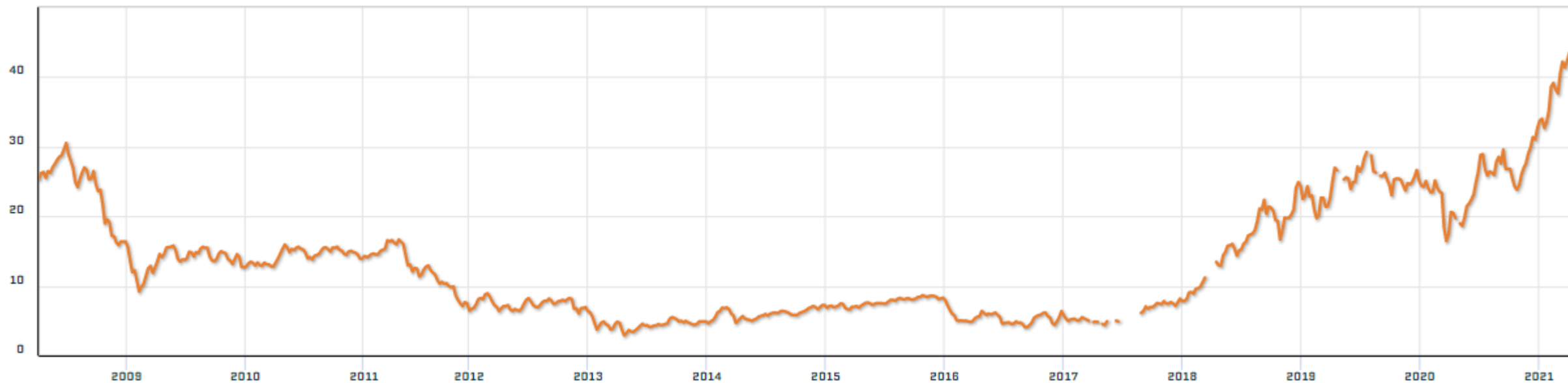
Four empty blue rectangular boxes stacked vertically for listing positive elements.



Four empty blue rectangular boxes stacked vertically for listing negative elements.

Marché du CO2

Entreprises ETS : 44€/T → Incitant pour la réduction des émissions de CO2 des entreprises concernées



Quel est votre point de vue par rapport au prix du CO2 ? Utile de l'appliquer aux entreprises non-ETS ?



3. Incitants financiers



Section 3 : Incitants actuels

Objectifs des ABD2

Incitants financiers

Conséquences directes

Conséquences indirectes

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Amélioration de l'efficacité énergétique

Impacts sur le prix :

- Réduction des accises sur le gaz naturel
- Dégressivité des cotisations fédérales (gaz & électricité) et des contributions off-shore
- Exonération partielle de la surcharge Elia des CV wallons
- Réduction des quotas de CV

Impacts sur le passage à l'action :

- Subventions AMURE
 - Subventions accordées aux fédérations
 - Roadmap sectorielle
- Subventions CO2 Mapping

↘ du prix de la facture d'énergie

- Incitation du passage à l'action
- Amélioration de l'intensité énergétique

- ↗ compétitivité (coûts)
- Effet rebond
- ↘ Attractivité des projets liés à l'économie d'énergie

Section 3 : Incitants actuels

	Incitants	Descriptions
Impacts sur le prix	Réduction des accises sur le gaz naturel	Réduction de la cotisation énergie des accises sur le gaz naturel utilisé comme combustible dans une consommation professionnelle (hors cogen et hors matière première).
	Dégressivité des cotisations fédérales (gaz & électricité) et des contributions off-shore	Dégressivité accordée aux entreprises en ADB et hors ADB (selon certaines conditions) en fonction de la consommation.
	Exonération partielle de la surcharge Elia des CV wallons	Exonération 85% du premier terme de la surcharge OSP ELIA pour le financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables. Les bénéficiaires s'acquittent du deuxième terme de la surcharge.
	Réduction des quotas de CV	réduction de la facture d'électricité des entreprises en ADB accordée par les fournisseurs d'énergie.



Section 3 : Incitants actuels

	Incitants	Descriptions
Impacts sur le passage à l'action	Subventions AMURE <ul style="list-style-type: none">- Subvention accordées aux fédérations- Roadmap sectorielle	Subsides accordés lors de la réalisation d'audits énergétiques ou d'études. <ul style="list-style-type: none">- Subsides accordés aux fédérations pour la préparation, l'encadrement, suivi de l'accord de branche ainsi réalisation de la roadmap sectorielle (100% des coûts éligibles)
	Subventions CO2 Mapping	Subsides pour l'étude carbone des sites de production ou des produits phare



Section 3 : Incitants actuels

*Investissement total 780 M€
Investissement pour la période
2014-2019 : 236M€*

	Incitants	Economie en 2019	Economie entre 2014 et 2019
Impacts sur le prix	Réduction des accises sur le gaz naturel	8,5M€	26M€
	Exonération partielle de la surcharge Elia	15M€	95M€
	Réduction des quotas de CV	114M€	610M€
Impacts sur le passage à l'action	Subventions AMURE	1M€	9M€ dont 4M€ pour le suivi et roadmap
	Subventions CO2 Mapping	25.000€	1,7M€



Section 3 : Incitants actuels

Incitants	Points positifs	Points négatifs	A retenir ?
Réduction des accises sur le gaz naturel			
Dégressivité des cotisations fédérales (gaz & électricité) et des contributions off-shore			
Exonération partielle de la surcharge Elia des CV wallons			
Réduction des quotas de CV			

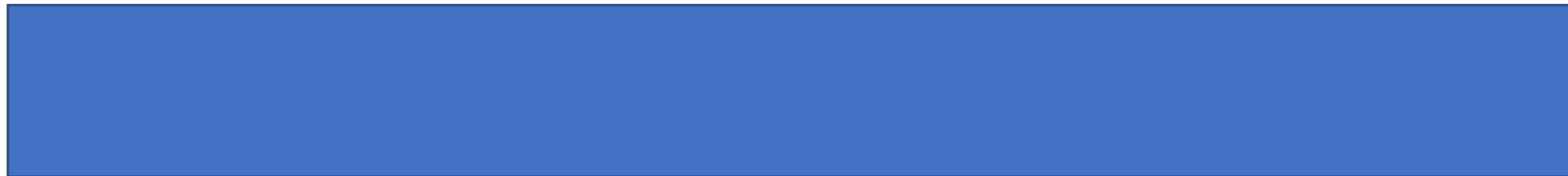
Section 3 : Incitants actuels

Incitants	Points positifs	Points négatifs	A retenir ?
Subventions AMURE <input type="checkbox"/> Subventions accordées aux fédérations <input type="checkbox"/> Roadmap sectorielle			
Subventions CO2 Mapping			



Section 2 : Compétitivité

Faudrait-il ajouter d'autres incitants ?



4. Méthodes d'évaluation des pistes proposées dans le cadre des audits



Temps de retour simple

Nombre d'années nécessaires pour récupérer le montant de l'investissement initial

$$TRRS = \frac{\text{Investissement initial du projet}}{\text{Gain annuel net du projet}}$$

Le projet est rentable si le TRRS est inférieur à sa durée de vie économique

Autres pistes d'évaluation

Temps de retour actualisé

- Nombre d'années nécessaires pour que le cumul des économies annuelles actualisées équilibre l'investissement ou le surcoût d'investissement.

Valeur actuelle nette

- Indicateur mesurant la rentabilité d'un investissement
- Calculé comme la somme des flux de trésorerie engendrés par cette opération et actualisés en fonction de leur éloignement dans le temps.
- Un projet est considéré comme rentable si sa valeur actuelle nette est positive

Taux de rentabilité interne :

- Dans le cadre d'un calcul de VAN le taux de rentabilité interne correspond au taux d'actualisation qui annule la valeur actuelle nette d'une série de flux financiers.
- Le taux d'actualisation correspond au taux sans risque qui permet de calculer la valeur des flux futurs à la date d'aujourd'hui.

$$VAN = \sum_{j=0}^n \frac{O_j}{(1+a)^j} - \sum_{j=0}^n \frac{K_j}{(1+a)^j}$$

$$TRI = VAN = 0$$

$$V_0 = V_n * (1 + \text{taux d'actualisation})^{-t}$$



Section 4 : Méthodes d'évaluation

Méthodes d'évaluation	Points positifs	Points négatifs	A retenir ?
Temps de retour simple			
Temps de retour actualisé			
Taux de rentabilité interne			
Valeur actuelle nette			



5. Sources de financement



Voyez-vous des
obstacles au
financement?



Obstacles au financement

1

Obstacles au financement rencontrés par les entreprises sont liés à leurs caractéristiques intrinsèques

2

Obstacles au financement rencontrés par les entreprises sont liés aux spécificités des investissements

3

Autres ?



Obstacles au financement liés aux caractéristiques des entreprises

La solvabilité générale de l'entreprise

La situation financière de l'entreprise et son niveau d'endettement

La sous-capitalisation et la faiblesse des fonds propres

La méconnaissance qu'ont certaines entreprises de l'offre de financement et des dispositifs disponibles, tant publics que privés

Les démarches administratives liées à la constitution de dossiers

L'asymétrie d'information entre l'entreprise et les opérateurs de financement, davantage caractéristique des petites structures.

Autres ?



Obstacles au financement liés aux caractéristiques des investissements



Ces différents obstacles viennent complexifier l'accès au financement des entreprises pour couvrir leurs besoins d'investissements en matière d'EE.

Est-il nécessaire de prévoir une solution de financement ?



Tour d'horizon de l'offre de financement

1

Opérateurs de
financement privés

2

Outils de
financement
wallons
(SRIW, NOVALLIA,
SOGEPA)

3

Fonds de
financement
européens

4

Tiers investisseur

5

Autres ?

?



6. Conclusion



Merci pour votre participation !

